

Centre

international de

déminage humanitaire

Genève

CIDHG | GICHD



Le CIDHG est une organisation internationale spécialisée établie en Suisse en tant que fondation à but non lucratif. Il a été créé en avril 1998 par la Suisse conjointement avec plusieurs autres pays. En mars 2003, le Centre a conclu avec le gouvernement suisse un accord de statut lui garantissant son indépendance et sa liberté d'action. Il compte aujourd'hui plus de 40 collaborateurs et est financé par plus de 20 pays et organisations internationales.

Tant qu'il y aura des conflits armés, il y aura des restes explosifs de guerre (REG) susceptibles de toucher les populations civiles, et une expertise en la matière sera nécessaire pour élaborer des solutions. Plus de 80 pays sont encore à ce jour touchés par les mines terrestres et les REG.

1. MISSION

Le Centre international de déminage humanitaire - Genève (CIDHG) œuvre à l'élimination des mines antipersonnel, des armes à sous-munitions et des restes explosifs de guerre. Le Centre contribue au mieux-être économique et social des personnes et des communautés vivant dans les pays contaminés. Le Centre appuie les efforts entrepris par les programmes nationaux d'action contre les mines et travaille en étroite collaboration avec ces derniers, tout en coopérant avec d'autres organisations d'action contre les mines, dans le respect des principes humanitaires d'impartialité, de neutralité, d'humanité et d'indépendance.

Le CIDHG apporte des conseils et un soutien au renforcement des capacités, entreprend des recherches appliquées, diffuse des connaissances et des meilleures pratiques et élabore des normes. Le Centre vise à améliorer l'efficacité et le professionnalisme de l'action contre les mines et promeut la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP), de la Convention sur les armes à sous-munitions (CASM) et des autres instruments pertinents du droit international.



2. QU'EST-CE QUE L'ACTION CONTRE LES MINES?

Le CIDHG a développé une expertise et des activités liées aux cinq piliers de l'action contre les mines tels que définis par les Nations Unies :

- > L'enquête, la cartographie, le marquage et l'enlèvement des mines terrestres et des REG;
- > L'éducation au risque des mines;
- > L'assistance aux victimes, notamment la rééducation et la réinsertion;
- > La destruction des stocks;
- > Le plaidoyer en faveur d'une interdiction totale des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions, ainsi que l'élaboration d'instruments juridiques internationaux pertinents et le respect de ceux-ci.

Le Centre est compétent en matière de mines antipersonnel et de tout autre type de mines ou de restes explosifs de guerre au sens large du terme, y compris toutes les formes de mines, de pièges, de munitions non explosées (MNE), d'armes à sous-munitions et de munitions explosives abandonnées (MEA).

Le CIDHG est à même d'agir quelle que soit la situation d'urgence, de maintien de la paix, de désarmement, de reconstruction et de développement. Ce faisant, il reconnaît que c'est aux États touchés qu'incombe la responsabilité première de l'action contre les mines, et met l'accent sur l'appropriation des programmes au niveau local, ainsi que sur le renforcement des capacités.

Les principaux partenaires du Centre sont les gouvernements nationaux, les organisations internationales et régionales, les ONG locales et internationales, les centres de recherche et les entreprises privées actives dans le domaine de l'action contre les mines et les restes explosifs de guerre.



3. ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE

Le CIDHG, par son travail, permettra aux autorités nationales et locales de planifier, coordonner et mettre en œuvre de manière efficace, efficiente et sûre des programmes d'action contre les mines et de respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire.

Les activités principales du CIDHG en matière d'assistance opérationnelle sont les suivantes:

Gestion stratégique

Le CIDHG soutient les autorités nationales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies et plans d'action contre les mines, y compris les mécanismes d'établissement des priorités, la gestion de la qualité, la législation, l'éducation au risque des mines, la planification des programmes sensibles aux questions de genre et le lien entre l'action contre les mines et le développement. Le CIDHG veille tout particulièrement à aider les autorités nationales à respecter les obligations et les engagements qui leur incombent au titre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur les armes à sous-munitions et des autres instruments pertinents du droit international.

Remise à disposition des terres

Le CIDHG élabore et met en œuvre des méthodes sûres et rentables de remise à disposition des terres, à l'usage des pays touchés et des programmes d'action contre les mines sur le terrain. Il s'agit de développer des concepts de remise à disposition des terres fiables et valables sur le plan technique, adaptés à chaque pays et répondant aux besoins en termes de politiques nationales et de concepts opérationnels. Le CIDHG soutient également les pays et les organisations dans la mise en œuvre de nouveaux concepts plus efficaces de remise à disposition des terres.

Gestion de l'information

Le CIDHG fournit à la communauté de l'action contre les mines des outils de gestion de l'information ainsi que les services de formation, de soutien et d'intégration nécessaires. En particulier, le CIDHG développe et met en œuvre le Système de gestion de l'information pour l'action contre les mines (IMSMA), en donnant la priorité aux besoins identifiés par les utilisateurs sur le terrain.

Méthodes techniques

Le CIDHG fournit aux opérateurs de l'action contre les mines des conseils techniques et une assistance opérationnelle, en particulier en matière d'enquête technique, et de gestion et d'utilisation d'outils de dépollution tels que le déminage manuel, les machines et les chiens.



4. GESTION ET DIFFUSION DU SAVOIR

Le CIDHG met à la disposition de la communauté de l'action contre les mines les solutions techniques et conceptuelles les plus actuelles, ainsi que les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la recherche sur le terrain, des études socio-économiques et des évaluations.

Les activités principales du CIDHG en matière de gestion et de diffusion du savoir sont les suivantes:

Recherche appliquée

Le CIDHG mène des recherches appliquées en coopération avec des organisations de recherche et des acteurs sur le terrain, générant ainsi des résultats valables et crédibles au moyen d'études sur la manière dont les différents programmes d'action contre les mines ont résolu les problèmes communs; s'il y a lieu, il propose des améliorations.

Échange d'informations

Le CIDHG identifie des thématiques importantes ou émergentes et améliore l'échange effectif d'informations dans l'action contre les mines. Il donne la possibilité aux responsables sur le terrain, aux chercheurs et aux autres parties prenantes de participer activement à des forums, tant réguliers que ponctuels; cela comprend les réunions annuelles des directeurs de programmes et des conseillers de l'action contre les mines, ainsi que des réseaux virtuels. Le CIDHG produit des publications de haute qualité et, au besoin, les traduit vers les langues locales des pays touchés par les mines.

Évaluations

Le CIDHG mène des évaluations afin de documenter la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des programmes de l'action contre les mines. Le Centre fournit des recommandations appropriées pour améliorer les performances et génère des enseignements qui serviront de lignes directrices à l'avenir. Le CIDHG entretient également une base de données d'évaluations et de pratiques optimales.

Gestion stratégique

Tout au long de l'année 2010, le CIDHG s'est rendu dans 71 pays afin de dispenser des formations, mener des recherches, organiser des ateliers et offrir des conseils professionnels ou une expertise en matière d'action contre les mines. A titre d'exemple, le Centre a organisé au Cambodge un atelier international sur la question du lien entre l'action contre les mines et les droits fonciers dans les régions touchées par les conflits. Il a également publié les études de cas de sept pays, ainsi qu'un document de politique générale définissant des orientations pratiques sur la manière d'intégrer les questions liées aux droits fonciers dans les opérations d'action contre les mines.

Remise à disposition des terres

Les activités de sensibilisation en cette matière se sont traduites en 2010 par l'organisation de plus de 20 ateliers et rencontres destinés à favoriser une meilleure compréhension des principes de la remise à disposition des terres. Le CIDHG a en outre présenté à la première réunion des Etats parties à la Convention sur les armes à sous-munitions une étude sur des approches de remise à disposition des terres qui permettent d'améliorer la dépollution des sous-munitions. Le Centre a également publié le document "A Guide to Land Release: technical methods" (Guide de la remise à disposition des terres: méthodes techniques). Par un travail aux niveaux politique et opérationnel, le Centre soutient les Etats et les organisations de l'action contre les mines dans les domaines liés à la remise à disposition des terres et contribue à l'élaboration de politiques nationales à cet effet.

Gestion de l'information

Le Système de gestion de l'information pour l'action contre les mines (IMSMA) est installé dans plus de 50 programmes d'action contre les mines disséminés dans le monde entier et bénéficie d'un appui opérationnel permanent fourni par le Centre. Le CIDHG a lancé une "initiative de partenaires de mise en œuvre" dans le domaine de la gestion de l'information, qui vise à agréer des experts issus d'autres organisations afin que ces derniers puissent apporter un soutien aux programmes d'action contre les mines au nom du CIDHG.

Opérations

Le Centre continue d'offrir des conseils techniques lors d'opérations sur le terrain, notamment en matière de contrats d'action contre les mines et de déminage mécanique. Ces services de conseil sont appuyés par des publications telles que "A Guide to Contracting in Mine Action" (Guide des contrats d'action contre les mines), "A Handbook of Mechanical Demining" (Manuel du déminage mécanique) et le Guide des armes à sous-munitions, maintenant disponible en 6 langues.

Recherche appliquée

Le CIDHG poursuit ses recherches de nouvelles techniques et outils au service de l'action contre les mines. En 2010, le Centre a organisé, conjointement avec le Service de lutte antimines des Nations Unies (SLAM), une conférence internationale sur la technologie de l'action contre les mines qui a rassemblé des participants en provenance de 35 pays. Le Centre a également dispensé une formation spécifique aux technologies à des cadres supérieurs et des membres du personnel des opérations des programmes d'action contre les mines en Irak du Nord.

Échange d'informations

Le Centre continue de privilégier la production de publications de grande qualité répondant aux besoins de la communauté de l'action contre les mines, dont quelques exemples récents sont cités plus haut. Il en existe de nombreuses autres, qui sont disponibles sur le site du CIDHG, à l'adresse www.gichd.org.

Évaluations

Le Centre oeuvre dans le cadre d'une définition élargie de la gestion de la qualité, qui englobe non seulement la sécurité et l'efficacité, mais également les résultats en termes de développement. Nous nous interrogeons par ailleurs sur le caractère durable ou non des stratégies, des programmes ou des projets, sur leur pertinence par rapport aux besoins locaux et sur leur efficacité dans les domaines prioritaires du relèvement et du développement. Les évaluations les plus récentes se sont penchées sur des projets du Danish Demining Group au Sud-Soudan et en Somalie, sur le programme du Mines Advisory Group en Irak du Nord et sur d'autres activités entreprises au Tadjikistan et en RDP lao.

Normes

Le Centre a été mandaté par le SLAM pour mener à bien un travail de développement des Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM), actuellement au nombre de 41 suite à la fusion des sept NILAM sur l'éducation au risque des mines (ERM) en une seule norme, la nouvelle NILAM 12.10 (Ed.2). Nous avons par ailleurs révisé toutes les normes afin d'y intégrer les questions liées à la Convention sur les armes à sous-munitions. Le Centre élabore également des Normes nationales de l'action contre les mines en collaboration avec les autorités nationales de l'action contre les mines.

Instruments du droit international

Le CIDHG apporte un soutien permanent au travail réalisé par l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, hébergée en son siège. Le Centre a continué de soutenir les efforts déployés pour répondre à la menace posée par les armes à sous-munitions et d'appuyer la Convention sur les armes à sous-munitions, notamment par la publication du Guide sur les armes à sous-munitions en six langues, préparé en temps opportun pour pouvoir être utilisé lors de la première Réunion des Etats parties à la CASM en novembre 2011. Le CIDHG jouit également du statut d'observateur à la Convention sur certaines armes classiques (CCAC).

Ce qui précède illustre quelques-unes des activités du CIDHG dans les domaines thématiques clés du Centre.

5. NORMES

Afin de promouvoir la sécurité, la qualité et la confiance dans le domaine de l'action contre les mines, le Centre soutient le développement de normes nationales et internationales pertinentes.

Les principales activités du Centre en matière de normes s'articulent autour des axes suivants:

NILAM

Le Centre s'assure que les Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM) sont développées, amendées et distribuées au nom des Nations Unies.

Normes nationales

Le Centre assiste les autorités nationales dans le processus de développement, de révision, de maintien et de mise en œuvre de normes nationales de l'action contre les mines.

Notes techniques

Le Centre met au point et publie des documents techniques prodiguant des conseils sur un sujet particulier ou offrant une solution à un problème spécifique, habituellement sous la forme de Notes techniques pour l'action contre les mines (NTLAM).



6. INSTRUMENTS DU DROIT INTERNATIONAL

Le Centre soutient le développement et la mise en œuvre d'instruments du droit international relatifs aux mines terrestres, aux armes à sous-munitions et aux restes explosifs de guerre.

Les activités du Centre reposent sur:

La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP)

En exécution du mandat qui lui a été confié par les Etats parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, le Centre héberge l'Unité d'appui à l'application de la Convention (ISU) et, en tant qu'organisation spécialisée jouissant d'un statut d'observateur, dispense des conseils techniques liés à l'application de la Convention.

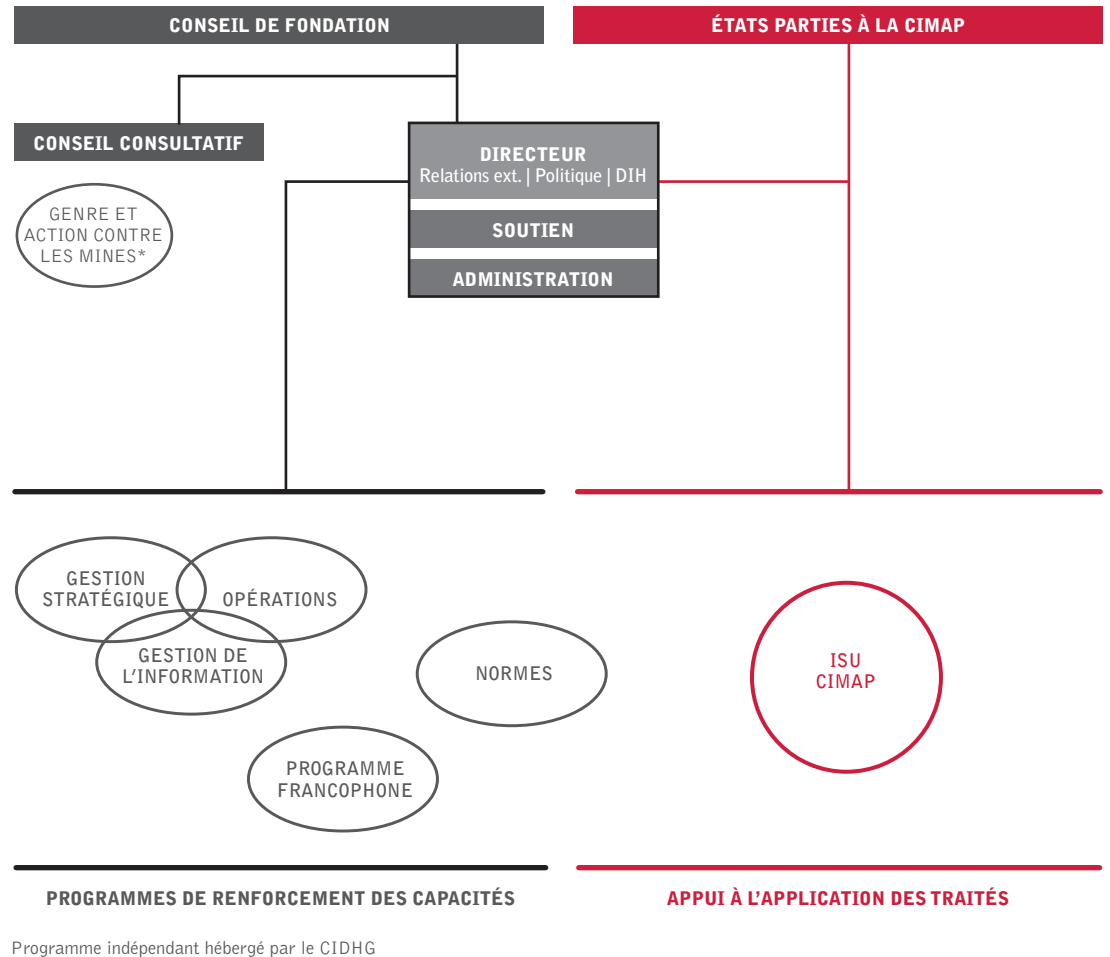
La Convention sur les armes à sous-munitions (CASM)

Le Centre a appuyé le processus d'Oslo qui a mené à l'adoption de la Convention sur les armes à sous-munitions et offre des conseils sur des aspects techniques liés à la mise en œuvre de la Convention.

La Convention sur certaines armes classiques (CCAC)

Le Centre apporte un soutien technique aux Etats parties à la CCAC.

Gouvernance et organisation du CIDHG | Diagramme stratégique



Pour de plus amples informations sur le rôle et les activités du CIDHG, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante: www.gichd.org

Les publications du Centre sont gratuites: vous pouvez les télécharger en format PDF ou les commander sur CD ou sur papier via le site Web.

Avril 2011



Centre International de Déminage Humanitaire | Genève
Geneva International Centre for Humanitarian Demining

7bis, av. de la Paix | C.P. 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse
t. + 41 (0)22 906 16 60 | f. + 41 (0)22 906 16 90
info@gichd.org | www.gichd.org